



ATELIER IROC

Organisé par : *NSRC-ICANN-AFTLD*

« Présentation du ccTLD .ml »

09 – 13 Janvier 2012 à Ouagadougou-Burkina Faso

Mme Berthe Hawa : Chef service Gestion du .ml

Ismaila Haidara : responsable technique du .ml

Forme administrative

L'Agence des Technologies de l'Information et de la Communication (*AGETIC*) est créée par la *Loi N° 05-002* du 10 janvier 2005 en tant qu'établissement Public à caractère Scientifique et Technologique.

AGETIC est une structure rattachée au Ministère des Postes et des Nouvelles Technologies.

A cet effet, elle est chargée de **gérer le nom de domaine ml** parmi tant d'autres ;

REORGANISATION DU .ML

LE .ML EN BREF

- ❑ Le .ml a été activé en Septembre 1993 par le Centre National de Recherche scientifique et Technique (CNRST) (www.cnrst.edu.ml) et l'IRD (ex ORSTOM) mais les serveurs étaient à Montpellier.
- ❑ Avec l'arrivée de full Internet en 1997, le CNRST a cédé cette gestion à l'opérateur télécom national SOTELMA en 1999;

REORGANISATION DU .ML

- ❑ Suite à la privatisation définitive de la SOTELMA depuis Juillet 2009, le Ministère a instruit à l'AGETIC de finaliser le transfert du domaine .ml de la SOTELMA à l'AGETIC.
- ❑ A cet effet l'AGETIC a créé un Service directement rattaché au Directeur General qui se nomme :
« **Service Gestion du .ml, suivi de Politiques et de Cadre Législatif / Réglementaire TIC** ».

REORGANISATION DU .ML *SUITE*

Ensuite ce Service a effectué les tâches suivantes :

- ❖ l'Etat des lieux de la gestion du .ml au niveau de la SOTELMA;
- ❖ des voyages d'études, afin de voir comment le ccTLD est géré ailleurs;
- ❖ Mettre à niveau les textes réglementaires et la charte;
- ❖ Faire un atelier de validation de la charte avec toutes les parties prenantes;
- ❖ la salle technique a été rendue fonctionnelle, et un contrat d'assistance a été signé avec la SOTELMA pour mieux réussir la ré-délégation;

REORGANISATION DU .ML *SUITE*

- ❖ Proposer un modèle de Gestion du .ml, à travers le « **document d'architecture du registre pour les noms de domaine de premier niveau – cas du .ml** » financé par l'OIF sous la supervision de l'AFTLD;
 - ❖ Collecter les lettres de soutien,
 - ❖ Commencer la procédure IANA (ICANN), en cours
 - ❖ Proposer un Arrêté Ministériel qui va créer le Comité de Gestion et définir les modalités de Gestion du registre .ml.
- Ainsi les membres de ce Comité de Gestion seront tous des parties prenantes.

DESCRIPTION DE L'INFRASTRUCTURES

Modèle retenu : 3 R et épais dont les orientations stratégiques seront définies par un comité de gestion.

• Les zones de nommage retenues dans la charte sont :

- .ml - Société, et autres ;
- .pr.ml - pour la présidence et ses projets
- .gouv .ml / gov.ml - pour les organismes gouvernementaux
- .org.ml - pour les organisations (ONG);
- .art.ml - pour les métiers de la culture ;
- .com .ml - pour les organismes à caractère commercial ;
- .net.ml - pour les organismes travaillant dans le domaine Telecom / TIC,
- .edu .ml - pour les établissements d'enseignement et de formation professionnelle ;
- .info.ml - pour les organismes de media ;
- .inst.ml – pour les institutions de la république
- .asso .ml - pour les associations et ONG ;

DESCRIPTION DE L'INFRASTRUCTURES

RESSOURCES TECHNIQUES :

- ❑ Quatre (04) serveurs physiques Installés sous linux CentOS
 - Quadri-processeurs de 3.1Ghz
 - 32 GO de RAM / Capacité disque de 300GB
 - Double cartes Ethernet Gigabit / Contrôleur RAID5
 - Etc...
- ❑ logiciel des serveurs DNS : BIND ver 9;
Localisation des DNS autoritatifs à la racine : deux (2) à l'AGETIC et les secondaires dont un (1) à la SOTELMA, un(1) par l'UCAD au Sénégal, un (1) par RIPE-NCC et un (1) par ISC.

DESCRIPTION DE L'INFRASTRUCTURE

- Lien Internet: fibre de 8 mégabits avec la Sotelma; un autre lien avec Orange Mali ou autre opérateur satellite est possible.
- Alimentation Electrique & Groupe électrogène;

RESSOURCES HUMAINES :

- 3 responsables administratifs;
- 2 responsables techniques (réseau et système);
- 3 Juristes ;
- 1 secrétaire.

NB : Toute l'infrastructure est redondante.

- **Financement actuel :**

 - 100 % sur le budget de l'AGETIC

- **Cout d'un enregistrement de domaine?**

Politique tarifaire est en cours d'élaboration

- **le nombre d'enregistrements :** environ 450 reçu de la SOTELMA, et plus de 100 sous le gouv.ml gérés par l'AGETIC

- **Autorisez-vous des entités non-résidents ou étrangers à enregistrer des domaines dans votre TLD ?**

 - Enregistrement est ouvert à tout le monde selon la charte

- Avez-vous des politiques mise en place pour la résolution des litiges/disputes sur les noms de domaine ?

NON, pas encore – référence politique OMPI (Mali signataire de cette convention)

- *Quels sont les obstacles auxquels vous êtes confrontés*

- Lourdeurs administratives;
- Manque d'autonomie dans la validation des décisions;
- Problème organisationnel (les responsable techniques relèvent d'une autre direction);
- Problème de définitions des politiques par manque de ressources compétentes du domaine;

DEFIS

- Sécurité du système d'information liée à la gestion du registre;
- Plans d'urgence (DRP);
- Point d'Echange Internet;
- DNSSEC;
- IPV6;
- Automatisation des enregistrements;
- Formation continue du personnel en charge de cette gestion.

PARTENAIRES

Partenaires Locaux sont :

- MPNT ;
- AMRTP (ex CRT) ; et l'ANTIM ;
- Operateurs, ISP ; et les Associations TIC ;
- et tous les maliens.

Autres Partenaires

- OIF : Organisation International de la Francophonie
- AFNIC : Association Française de Nommage
- AFTLD : African Top Level Domains Organization
- NSRC, AFRINIC, AFNOG, ICANN, ISOC, ARC, Etc... .

Conclusions

Avec la finalisation de la ré-délégation du ml, et l'ouverture de cette gestion du .ml à toute la communauté Internet, nous souhaitons :

- ✓ Constituer un modèle réussi de ré-délégation en Afrique de l'ouest;
- ✓ participer activement au développement des ccTLD africains ;

MERCI POUR VOTRE ATTENTION



?

hawa.diakite@agetic.gouv.ml